

Exercice n°2

1. Baisse progressive des droits de douane.

2. Les deux accords constituent un cadre juridique organisant les relations entre les parties pour une durée illimitée.

Mais entre 1976 et 2000, l'environnement international a évolué vers plus d'ouverture et la réalité des pays européens a changé : passage de la CEE à L'UE. En effet, l'accord de 1976 a été réaménagé suite à l'adhésion du Portugal et de l'Espagne ; mais il continuait de porter essentiellement sur les biens. L'accord de zone de

libre-échange est plus large puisqu'il porte sur les biens, les services, les capitaux et la main d'œuvre. Le Maroc considère cet accord comme une opportunité mais il doit prendre en considération l'élargissement de l'UE à 27 suite à l'adhésion de 12 pays de l'Europe Centrale et Orientale dont l'un des avantages concurrentiels est constitué par la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée mais bon marché.

3.

Effets au niveau micro-économique	Effets au niveau macro-économique
<p>Le consommateur va bénéficier d'un large éventail de produits compétitifs aussi bien par le prix que par la qualité.</p> <p>A un autre niveau les entreprises importatrices d'intrants profiteront de la baisse des droits de douane ce qui se répercutera positivement sur les coûts de production ; alors que celles exportatrices auront accès à un marché plus vaste.</p> <p>Enfin, à moyen et à long termes, la compétitivité des entreprises locales devra s'améliorer sous l'effet de la concurrence étrangère.</p> <p>Cependant, les entreprises peu compétitives seront marginalisées sous l'effet de cette concurrence ce qui entraînera des fermetures d'entreprises donc des licenciements.</p>	<p>La compétition suscitée par la concurrence étrangère sera un stimulant pour la production locale ce qui va créer des richesses et permettra ainsi à l'Etat de combler le manque à gagner au niveau des droits de douane suite au démantèlement.</p> <p>Cette ouverture doit également attirer des investisseurs étrangers ce qui va permettre une entrée de devises et un transfert de technologie.</p> <p>Mais à plus court terme, il y a un manque à gagner pour l'Etat au niveau des recettes douanières qui représentent une part non négligeable au niveau des recettes fiscales ce qui peut contribuer en partie à remettre en question l'équilibre des finances publiques. Par ailleurs va se poser le problème de l'aggravation du chômage avec les licenciements.</p>